

# Le planning

Où en sommes-nous ?

OCTOBRE  
2025

8

Montage complet des premières éoliennes : E8, E6 et E3.

Montage des trois dernières éoliennes en cours... 

9

NOVEMBRE  
2025

JANVIER  
2026

10

Les 6 machines sont montées depuis le 3 décembre !  
En janvier commenceront les remises en état des aménagements internes et externes ainsi que la configuration des éoliennes et premiers tests avant la mise en service.

Remises en état des plateformes, démantèlement des virages et des aménagements éloignés.

4 machines ont fini leur test de fonctionnement avec succès : E1, E3, E6, E8.

Le parc commence à injecter ses premiers kWh !

11

FÉVRIER  
2026



## Sécurité

Pour rappel, le chantier est interdit au public pendant toute la durée des travaux. Le port des protections individuelles est obligatoire pour tout intervenant. Merci de respecter la signalisation temporaire mise en place autour du chantier.

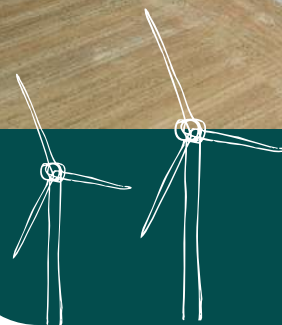


# energiter

LA FABRIQUE DES NOUVELLES ÉNERGIES

7

## Parc éolien de Romazières et Saleignes



## Bulletin d'information aux riverains N°7

# Le projet

Quelques données

 **6**  
éoliennes

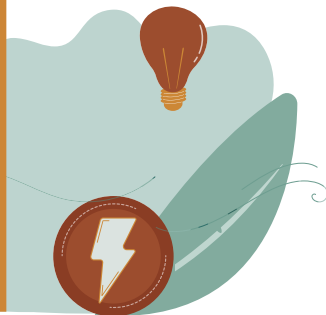
 **53,16** production  
**GWh/an**

 Puissance totale de  
**21,6 MW**

 **25 917 t**  
de CO2/an évitées

 Équivalent de la consommation électrique  
de **10 400 foyers**

## LE PROJET



**La plantation des haies de compensation est en cours.**

Dans le cadre du projet, nous devons replanter près de 700 mètres linéaires de haies, cela représente trois fois ce qui a été impacté lors de la construction du projet.

**Le bridage chiroptère va être configuré sur chaque éolienne :**

 Du 01/04 au 31/10

 Du coucher au lever du soleil

 À une vitesse de vent inférieure à 6 m/s à hauteur de nacelle

 À partir d'une température de 10 °C à hauteur de nacelle



# Le chantier

Étape par étape



?

**Quels tests l'éolienne doit-elle passer ?**



La procédure d'essais des éoliennes, appelée « RUNTEST », permet de vérifier le bon fonctionnement des équipements et de garantir la sécurité du parc avant sa mise en service définitive. **Voici quelques exemples de conditions que l'éolienne doit remplir :**

-  Elle doit fonctionner 120 heures consécutives
-  Elle doit cumuler 72 heures avec un vent exploitable.
-  Elle doit produire au moins 3 heures à plus de 98 % de sa puissance nominale.
-  Elle ne doit pas avoir plus de 3 pannes majeures répétitives.